L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 16 OCTOBRE 1875. | 49me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS. SAMEDI MATIN, 16 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par John G. Monroe, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—trois terrains dans le Deuxième District, dans l'îlet compris entre les rues Rocheblave, Conti, Dorgenois et Bienville.

Par D. E. Morphy & Son, sur la Levée, en face de la rue Douane, jambons, épaules, beurre, &c.

Marchandises endommagées dans le naufrage du steamer Indiana, voir l'annonce de D. E. Morphy & Son.

Pour l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son, voyez cette première page.

SPECTACLES.

Samedi 16 octobre 1875.

OPÉRA.—Le Roman d'un Jeune Homme Pauvre.
ACADÉMIE—A midi et le soir, Jack and Jill, pantomime, et la troupe Leona Dare.
GLOBE—Grande troupe de variété.

La levée de protection du lac.

Le colonel Hardee, voyer de la ville, a expliqué avant hier devant les représentants de la presse et ceux de la compagnie du canal du golfe du Mexique, un nouveau plan qu'il propose de substituer au plan de Mr Bell, pour la partie de la levée de protection qui est encore à construire. La modification proposée par Mr Hardee consisterait à construire la levée sur la terre ferme à un quart de mille de la rive au lieu de la construire dans le lac même à 150 yardes du rivage, ce qui éviterait la nécessité de faire une base à la levée et permettrait d'économiser $600,000, car, outre la diminution de dépense dans la construction de la levée, il y aurait aussi une économie par le fait que la nouvelle ligne, étant intérieure, serait plus courte.

La modification proposée par le colonel Hardee est tellement judicieuse que nous nous étonnons que le plan primitif de Mr Bell n'ait pas soulevé, dès le principe, une objection tirée de l'économie qu'il y aurait à construire la levée en deçà et non au delà de la rive. Nous ne pouvons qu'adresser des éloges au voyer de la ville pour une proposition qui a pour objet de sauver une somme considérable sur les dépenses d'un plan qu'il est chargé d'exécuter et non de discuter. Nous le remercions aussi de nous fournir l'occasion de renouveler encore notre protestation contre l'exécution d'un travail complètement inutile et qui a été imposé à la ville par une législature radicale avec un contrat arbitrairement fixé à un prix quadruple de ce que la ville paierait aujourd'hui.

Pour ceux de nos lecteurs qui n'ont pas gardé le souvenir des nombreux articles que nous avons consacrés à cette question, nous rappelierons brièvement les faits.

Le privilége, à des conditions fabuleuses, des travaux de drainage de la ville avait été accordé à une compagnie également fabuleuse, celle du Canal de l'île aux Vaisseaux (un projet de canal à peu près aussi praticable qu'un projet de chemin de fer à la Lune). La compagnie du canal de l'île aux Vaisseaux n'ayant jamais pu prendre corps, ses opérations s'étant bornées à la mise en circulation de chiffons de papier sans valeur, Warmoth imagina de ressusciter le privilége de drainage au profit d'une autre compagnie dans laquelle il avait 300 actions, sur lesquelles, d'après sa déclaration devant le comité congressionnel de 1872, il n'avait jamais payé un cent.

C'était la compagnie du Canal du golfe du Mexique qui, malgré une subvention de $600,000 en Bons, reçue de l'Etat en violation de la loi même qui l'avait créée, et malgré des emprunts hypothécaires assez forts, n'avait pu finir son canal, aujourd'hui encore inachevé. Donc, pour relever la compagnie et pour donner quelque valeur à ses actions, Warmoth fit voter par sa législature une loi qui, contrairement à toutes les règles constitutionnelles, ordonnait à l'administration municipale de conclure avec la dite compagnie un contrat pour des travaux de drainage et de levées, suivant un plan présenté par Mr. Bell, au prix de 50 cents par yarde creusée et de 50 cents par yarde de remblai, ce qui faisait une PIASTRE par yarde de terre remuée.

Les travaux embrassaient une levée dite de protection *avec revêtement en fer*, à construire dans le lac à partir d'un point au-dessus de Carrollton jusqu'à un point du troisième district.

On évaluait que les travaux de la levée seuls devraient coûter à la ville cinq à six millions de dollars. Les protestations furent générales. Des citoyens à la tête desquels étaient Patrick Irwin, Christian Roselius et autres, offrirent de prendre le contrat à raison de 35 cents la yarde au lieu d'une piastre.

Le conseil des administrateurs radicaux, si habitué qu'il fût à la docilité, crut devoir faire résistance. Mr Shaw lut une protestation très concluante. Un vote fut pris un samedi et le résultat parut indécis.

Le lundi, Warmoth qui était à Pascagoula, accourut en voyant son projet menacé et, comme il avait—suivant son habitude—la démission, datée en blanc, des administrateurs, il les contraignit à ratifier le contrat. Le maire Flanders fut le seul à persister dans son opposition.

Le contrat reçut donc son exécution avec diverses modifications. Cela ne sauva pas la compagnie du canal du golfe du Mexique qui avait des créanciers auxquels elle dut céder son contrat, ce qui ne l'empêcha pas de tomber en faillite.

Nous avons eu depuis 1872 deux administrations municipales démocrates qui auraient dû employer tous les moyens légaux—et il n'en manquait pas—pour affranchir la ville d'un contrat illégal et ruineux.

Leur inaction dans cette matière reste pour nous, jusqu'à présent, un mystère inexpliqué.

Prenons maintenant les choses au point où elles en sont aujourd'hui.

Le conseil des administrateurs va être saisi d'une proposition du colonel Hardee qui doit économiser à la ville $600,000. C'est très beau, mais nous avons mieux que cela à proposer, c'est d'économiser la presque totalité de la dépense en s'abstenant d'achever la levée de protection.

Mr Hardee veut construire ce qui reste à faire de la levée à un quart de mille de la rive. Si c'est purement et simplement pour achever la belle promenade dont parlent avec enthousiasme quelques-uns de nos confrères, nous dirons que la ville est trop pauvre pour se payer des promenades à raison de $100,000 ou $200,000 le mille.

Si c'est pour protéger la ville contre les inondations provenant des eaux du lac, nous dirons qu'une levée est complètement inutile, attendu que le coteau de la Métairie constitue une barrière suffisante pour arrêter les eaux du lac qui ne l'ont jamais franchi. Il suffit pour compléter cette barrière, de fermer par des écluses les canaux allant au lac et par où les eaux peuvent remonter (par où elles sont remontées chaque fois que la ville a été inondée), et de boucher les brèches faites au coteau de la Métairie à un ou deux points, notamment au passage du chemin de fer Pontchartrain, qui n'aurait qu'à élever son niveau à cet endroit au moyen d'une double rampe. Cent mille piastres couvriraient amplement tous ces travaux.

Cette protection naturelle de la ville par le coteau de la Métairie demandait si peu de chose pour être complétée, était une chose si simple et si économique qu'elle n'a jamais eu la moindre chance d'être accueillie favorablement dans les sphères législatives ou administratives.

Nous mettons encore la chose en avant, par sentiment du devoir, mais sans beaucoup d'espoir d'être plus écouté que précédemment.

Rappelons aussi ce que nous avons déjà dit à propos du desséchement des marais situés entre le coteau et le lac, desséchement qui était présenté comme un des grands avantages du plan de Mr Bell.

Si les terres qui doivent être desséchées, appartenaient à la ville, celle-ci retrouverait dans la plus value que le desséchement leur donnerait, une compensation pour ses dépenses. Mais tel n'est pas le cas. A l'époque du contrat, la plus grande partie de ces terres ont été achetées à un prix nominal par une coterie de spéculateurs qui profiteront seuls de la plus value obtenue ou à obtenir, au moyen des millions arrachés de la poche des contribuables.

Nous avions dit encore, et l'expérience des dernières années, notamment dans le sixième district, nous a donné raison, que la levée dite de protection arrêterait l'écoulement des eaux pluviales dans le lac, et, sous prétexte de nous protéger contre une inondation éventuelle tous les trois ou quatre ans, nous occasionnerait des inondations partielles cinquante fois par an.

Nous avons résumé, brièvement dans ce qui précède des objections et des arguments que nous avons développés dans de nombreux articles depuis quatre ou cinq ans.

Si le maire et le Conseil des administrateurs veulent approfondir la question et consulter des ingénieurs compétents, ils arriveront aux mêmes conclusions que nous et ils considéreront qu'il est de leur devoir d'affranchir la ville du honteux et ruineux tribut qu'elle paie à la compagnie "défunte" du Golfe du Mexique ou à ses successeurs plus ou moins légaux.

Les troubles dans les paroisses Féliciana.

Le juge Dewing a adressé au lieutenant-gouverneur Antoine un rapport sur le meurtre du shérif Smith tué, il y a quelques jours, en dehors de la maison de Cour pendant que le juge siégeait.

Le rapport ne contient aucune information précise sur le meurtre lui-même.

Le juge a entendu une vingtaine de coups de feu et a vu par la fenêtre Smith blessé au milieu d'une foule excitée. Il a ajourné sa Cour *sine die*, malgré l'offre que des citoyens et des avocats lui ont faite de protéger la Cour. Le juge est parti le lendemain pour sa résidence dans la paroisse Iberville.

Les chefs radicaux ont tenu une consultation depuis deux jours au bureau d'Antoine et ont décidé d'envoyer le général Hugh J. Campbell à Est Feliciana avec un sténographe pour recueillir des témoignages et conférer avec les conservateurs.

Le shérif Smith avait soulevé une violente opposition dans la paroisse non-seulement à cause de son ignorance et de son incapacité absolue (il ne savait ni lire ni écrire) mais à cause de ses actes arbitraires et de son caractère.

L'exécution dans la même paroisse de John Gair et de sa belle-sœur, accusés d'un crime d'empoisonnement, jointe au meurtre de Smith indique une détermination arrêtée de remplacer par la loi de Lynch le cours ordinaire de la justice. Il a fallu que les citoyens fussent poussés à bout pour en arriver là, car voilà plusieurs années que durent les méfaits et les scandales de quelques gredins de la pire espèce.

Dans la paroisse Ouest Feliciana et dans le voisinage de Bayou Sara, il se produit aussi des faits regrettables. On assure que les vols continuels de coton et de graine de coton commis par les nègres ont tellement exaspéré les habitants qu'il s'est formé une société secrète qui a résolu d'incendier les magasins de ceux qui sont connus comme achetant les produits volés. De leur côté, les nègres voudraient user de représailles et menacent d'incendier les gin houses des planteurs. Les rumeurs sont sans doute exagérées, mais il faudra beaucoup de prudence pour éviter de sérieux désordres car il y a des organisations armées des deux côtés.

THE ORLEANIAN.—Ce journal, publié par MM. Wharton et Dawson, a été désigné, mardi dernier, comme l'organe du Conseil exécutif central de l'Union des Propriétaires fonciers. Le numéro de demain, dimanche, renfermera le premier chapitre d'un roman écrit spécialement pour l'*Orleanian*, par Mme Sarah A. Dorsey.

L'EXPOSITION DU CENTENAIRE.—Nous avons reçu de Mr. H. Bonzano, l'un des commissaires de l'Etat à l'Exposition de Philadelphie, divers documents relatifs à cet entreprise, entr'autres une circulaire du département d'agriculture dont nous publierons demain quelques extraits.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Nous rappelons à nos lecteurs que c'est ce soir que le Club dramatique louisianais donne, à l'Opéra, la représentation extraordinaire annoncée au bénéfice des familles pauvres, sous le patronage de mesdames J. P. Sarrazin et C. Barjac.

La pièce choisie pour cette occasion est *Le Roman d'un jeune homme pauvre*, œuvre d'Octave Feuillet. Le Club dramatique louisianais, fidèle à ses traditions, accomplit une bonne œuvre et il a su choisir un ouvrage qui attire toujours la foule, et dont l'interprétation par nos jeunes artistes amateurs offrira un vif intérêt à tous ceux qui ont suivi leurs représentations. Nous espérons donc que la salle sera brillamment garnie.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Il y a matinée aujourd'hui, et tous les habitués du théâtre, sans distinction d'âges, sont cordialement invités à y assister. Les mimes de Jack & Jill feront les frais de cette matinée.

PATES ALIMENTAIRES—MM. Bercier et DeSmet ont reçu un grand assortiment de pâtes alimentaires, telles que macaroni, vermicelle et beaucoup d'autres pâtes d'Italie, qu'ils vendront à des prix fort réduits. Ces pâtes sont pétries de manière à les rendre délicieuses, et nous les recommandons aux consommateurs. Voyez l'annonce.

LES MEILLEURS QU'ON PUISSE TROUVER ET AU MEILLEUR MARCHÉ.—Nous voulons parler des meubles de Mr. J. Hubbard, au coin des rues Perdido et Remparts. Ils viennent des premières fabriques d'Amérique et peuvent, par le bon goût de leur forme et la solidité de leur confection, se comparer aux meubles de premier ordre par la facture et le prix. Nous les recommandons aux acheteurs.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts. [illegible]

☞Pour se conformer à la mode, il faut se coiffer aux magasins du Robt. E. Lee, angle St-Louis et Royale, et angle Canal et Bourbon.

—41—

Un argument irréfutable.—Le plus fort argument qu'on puisse faire valoir contre ces poisons corrosifs et funestes aux nerfs, tels que l'arsenic et la quinine dans les fièvres intermittentes et rémittentes, c'est le succès si supérieur dans la prévention et la guérison de ces maladies d'un remède qui est le véritable antipode de ces mauvaises drogues, soit sous le rapport de sa composition, soit sous le rapport des résultats qu'il a obtenus. Ce remède est le Hostetter's Stomach Bitter, préparation purement végétale, qui non-seulement dissipe avec une promptitude merveilleuse toute trace de fièvre et de frisson et purge le système de ces germes d'infection, mais qui est encore un préventif certain de toutes les maladies causées par un air miasmatique ou une eau corrompue. Ces résultats ne sont pas effectués avec certitude par des remèdes minéraux contre la fièvre, et leur usage continue des conséquences pernicieuses pour le système. Les "Bitters", au contraire, non-seulement procurent un prompt soulagement, mais encor raffermissent la santé sur une base permanen[te]

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Ouverture du Stock Exchange de la Nouvelle-Orléans.

Le Stock Exchange de la Nouvelle-Orléans, fondé sur les mêmes bases que le Stock Exchange de New York, a ouvert définitivement ses portes hier matin.

Une superstition ridicule veut que tout ce qui est entrepris un vendredi ne réussisse pas. Nous ne pensons pas que tel sera le cas pour la nouvelle institution.

Le Stock Exchange de la Nouvelle-Orléans compte déjà quarante membres et ce nombre ne tardera pas à grossir.

Il a été organisé avec Mr. Wm. R. Lyman comme président, Mr. H. A. Lessassier, comme vice-président, Mr. Isidore Newman, comme trésorier, et Mr. A. A. Brinsmade, comme secrétaire.

Le Stock Exchange est situé dans le même corps de logis que la Bourse au Coton.

Le but qu'il se propose est de réviser et régler les cotes.

Une institution pareille est nécessaire à la Nouvelle Orléans.

Enquête du coroner relativement à l'homicide de Henry Tate.

Le coroner Chastant a fait une enquête hier matin relativement aux causes qui ont déterminé la mort de Henry Tate, qui a reçu un coup violent sur le dos, pendant une partie de base ball, dans un terrain vague, rue Poyas, entre Freret et Locust, le 7 de ce mois.

Les témoignages qui ont été entendus prouvent que le jeune Henry Tate est mort à la suite des coups de bâton qui lui ont été donnés, mais personne n'a pu dire qui avait frappé le pauvre garçon.

Le jeune Brown, qui était accusé de l'homicide a donc été déchargé, faute de preuves de sa culpabilité.

Séance du Bureau de Police.

Le Bureau de Police n'a pas encore donné sa décision, que nous sachions, relativement aux accusations portées contre le capitaine Montamat.

Dans sa séance d'hier, il a disposé de plusieurs autres cas moins graves.

L'agent S. J. Becker, de la police du port, a été congédié sans cérémonie, pour avoir été surpris dormant au coin d'une borne, pendant le temps de son service.

L'agent J. Gonzalès a été également chassé pour cause d'ivrognerie.

D'autres métropolitains ont été condamnés à payer une amende pour différents délits.

Renvoi du capitaine Montamat de la police.

Nous avons appris hier soir que le Bureau de police avait décidé que le capitaine Montamat serait renvoyé de la police, à cause de sa participation dans la bagarre de la rue Royale. Nous ne pouvons qu'approuver.

Nous ne savons pas jusqu'à quel point le capitaine Montamat a été coupable, mais les apparences sont contre lui, et nous soutiendrons toujours le Bureau de police tant qu'il s'efforcera de réformer le corps métropolitain.

Le successeur du capitaine Montamat n'a pas encore été désigné officiellement.

Incendie à Greenville.

Hier matin, à trois heures moins le quart, le feu s'est déclaré dans la cuisine de la maison appartenant à M. A. Fortier, sise à l'angle de l'Avenue Henry Clay et de la rue Tchoupitoulas.

Les flammes après avoir détruit la cuisine ont atteint le corps principal du logis, qui a été considérablement endommagé.

Les dégâts dépasseront $1000. Il y avait, quand l'incendie a éclaté, nombre d'instruments aratoires déposés au rez-de-chaussée, qui ont été partiellement détruits.

La propriété est assurée pour $2500 dans la compagnie Germania.

Un énorme chargement.

Le magnifique bateau à vapeur Natchez, le rival du Robert E. Lee, est entré dans le port, avant hier, avec un énorme chargement: 3592 balles de coton, 3331 sacs de graines de coton et 159 barils de pommes.

Voleurs de cigares.

Avant-hier soir le magasin de cigares de L. Mansion, sis rue Orléans No. 42, a été visité par des voleurs, qui sont partis les poches garnies de cigares.

Le caporal Rancroft a trouvé la porte du magasin ouverte, et a réveillé le propriétaire, qui s'est aperçu du vol qui avait été commis.

Les fripons n'ont pas laissé d'indice qui puisse servir à les faire reconnaître.

Accusée de voler des vases dans une église.

Catherine Morarty, une femme blanche, a été arrêtée, hier, accusée par Mme J. Heely d'avoir essayé de voler des vases qui se trouvaient sur l'autel de l'église St. Nicholas.

Mme Heely, qui était dans l'église en même temps que Catherine Morarty, déclare qu'elle a vu celle-ci prendre les vases.

L'accusée jure qu'elle n'a pris les vases, que pour y mettre des fleurs qu'elle avait apportées tout exprès.

TEMPÉRATURE.—15 oct. 1875. Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
8 A. M.	66	19
12 M.	72	22
2 P. M.	75	24
3 P. M.	67	20

☞Les meilleurs chapeaux de soie, les plus élégants et les meilleurs marchés s'achètent aux deux magasins du Robt. E. Lee; l'un à l'angle des rues Canal et Bourbon, et l'autre à l'angle des rues Royale et St-Louis.

LES CANDIDATURES IMPÉRIALISTES AU SÉNAT.—On lit dans l'*Echo*:

"Le parti bonapartiste se préoccupe au plus haut degré des élections sénatoriales; les correspondants et les agents du comité de comptabilité déploient partout une activité dévorante.

"Toutefois, on semble se heurter à d'assez graves difficultés; d'une part, nombre de conservateurs que l'on voulait enrôler sous la bannière de l'Appel au peuple, repoussent énergiquement les ouvertures qui leur sont faites, et, d'un autre côté, certains chefs du parti que l'on voudrait faire entrer à tout prix dans la Chambre haute, ne parviennent pas à trouver un collége électoral où ils aient quelques chances de succès. Parmi ces derniers, on cite MM. Haussmann, Schneider, le marquis de Bonneville, Drouyn de Lhuys, le général Fleury, etc., etc.

"Les candidatures arrêtées par le comité de l'Appel au Peuple sont les suivantes:

"Dans l'Ain, M. Léopold Le Hon; dans l'Aisne, MM. Mario de Lisle, ancien-préfet des Tuileries; Godelle (Georges); dans les Alpes-Maritimes, MM. Malaussèna, Boissard de Bellet; dans les Ardennes, M. Riché; dans l'Ardèche, M. Tailhand, ancien garde des sceaux; dans l'Ariége, MM. de Saint-Paul et Busson-Billault; dans l'Aude, M. Peyrusse; dans les Bouches-du-Rhône, MM. Bournat, Lagarde et Giraudeau, ancien chef de division de la presse, dans le Calvados, Le Provost de Launay; dans la Charente-Inférieure, MM. Roy de Loulay, Fournier et Marchand; dans le Cher, M. Tourangin; dans la Corrèze, Me Lachaud, M. Lafond de St-Mûr; dans la Dordogne, M. Philippe de Bosredon, ancien conseiller d'Etat et l'un des fonctionnaires qui avaient reçu des pensions pour infirmités; dans le Gers, MM. de Cassagnac père et Peraldi; dans la Gironde, MM. Jérôme David, Hubert-Delisle, Chaix d'Est-Ange, le général Bertrand; dans la Loir-et-Cher, M. Boinvilliers; dans le Lot, MM. le maréchal Canrobert et le prince Murat; dans le Lot-et-Garonne, MM. Noubel et Lesueur de Perès; dans la Loire-Inférieure, M. Thoinnet de la Turmilière; dans la Nièvre, M. le général marquis d'Espeuille; dans le Nord, MM. Jules Brame, Hamar Lefèvre; dans le Pas-de-Calais, MM. Alex Adam, Hamille, l'amiral Chopart, le marquis d'Havrincourt; dans le Puy-de-Dôme, M. Rouher; dans la Sarthe, MM. Haentjens et de Talhouët; dans Seine-et-Oise, M. Durny, l'ancien ministre, M. Darblay; dans l'Yonne, M. Frémy.

"A ces candidatures, le comité de comptabilité vient d'ajouter celles de MM. Bartholony, comte de Sartige, Granperret et Pinard, dans la Somme;—de MM. de Beauchamp et Bourbault pour la Haute-Vienne."

—On mande de Dresde au *Times* qu'à la suite d'un dîner où l'on avait servi du porc, une cinquantaine de personnes, dont un officier et quarante sous-officiers, ont été atteintes de la trichinose. A la suite de ces faits, les autorités ont interdit la vente de la viande de porc fumé. La maladie a pris naissance à Lobau.

—Il n'est bruit à Berlin que de la mésaventure survenue à un comte d'Eulenbourg, neveu du ministre du même nom, et cousin du fiancé de Mlle de Bismark. C'est également de fiançailles qu'il s'agit. Le comte, lieutenant dans un régiment de la garde, s'était fiancé à la fille de M. de Schœffer-Voit, négociant anobli, l'un des personnages importants de l'aristocratie financière de Berlin. Ce projet de mariage n'eut pas le don de plaire aux officiers de la garde. Au nom du régiment, le colonel signifia au comte d'avoir à rompre ses fiançailles ou à passer dans la ligne. Le jeune comte répondit à cette impertinence par une provocation en duel, qui amena sa condamnation à un an d'emprisonnement dans une forteresse. Il est, en ce moment, détenu à Magdebourg.

Louisiane.

Nous lisons dans le *Louisianais*, de St. Jacques:

—Donc, on roule, et la roulaison est la grande question du moment.

Nous voudrions pouvoir dire que le rendement est bon, que les planteurs sont satisfaits, et que la récolte vaut celle de l'année dernière. Mais le mois d'août a été froid, la canne est petite et peu mûre, et le rendement, tout au moins jusqu'à cette heure, n'est pas de nature à transformer en vérités les hâbleries de Kellogg à Washington. Car, à notre connaissance, toujours jusqu'à l'heure présente, on trouve peu de cannes rendant le boucaut l'arpent.

Mais on nous fait espérer que dans une quinzaine de jours les choses iront mieux. Ce mieux est à désirer. Mais l'année 1875, si riche en maïs, ne sera point l'une des premières pour le sucre. Notre ami J. P. Bourgeois avait raison de dire: c'est le mois d'août qui fait le sucre:

Ne pas croire toutefois que la récolte est absolument mauvaise, et que les habitants auront travaillé sans profit.

—Courts paragraphes:

—Pas de mauvaises fièvres, sans doute, c'est-à-dire de fièvres absolument mortelles; mais il en est cependant qui quittent ce monde pour l'autre, et sans languir pendant des semaines.

Peu de blancs ou point, des noirs.

C'est que les noirs, comme nous l'avons déjà dit, ne savent ni se soigner, ni se porter les soins nécessaires, ni même s'adresser aux médecins.

Pauvres gens.

Nous empruntons au *Sucrier de la Louisiane* les informations qui suivent:

Bien qu'il soit encore un peu tôt, nous apprenons qu'un certain nombre d'habitants sucriers ont commencé à rouler. Parmi le nombre, nous citerons Mr. Wm. F. Weeks: sur ses habitations de la Côte Blanche et du Cypremort; le Col. Duncan Cage, de Terrebonne; Laurel Valley, Mr. Hammonds, près de Thibodaux, et plusieurs autres. Jusqu'à présent, nous n'avons pu apprendre quel résultat a été obtenu à l'égard du rendement; nous croyons, toutefois, qu'il n'a pu être satisfaisant, vu la verdeur de la canne. Par un monsieur de la paroisse St-Jacques, nous apprenons que la sucrerie de Mr. Welham a fait une *run*, et que d'à peu près cinquante arpents de souches il n'a été extrait que treize boucauts de sucre: un pauvre rendement, en vérité. Comme la canne mûrit rapidement et que le temps est propice, nous avons espoir qu'elles ne seront pas sacrifiées ainsi.

—Le mois d'octobre a jusqu'ici été favorable aux récoltes. Le temps clair, les jours chauds et les nuits fraîches ont beaucoup contribué à la maturité des cannes. Pendant ce temps, les habitants ont rentrer leur foin, maïs, féverolles, charrier leur bois, etc., etc. Les habitants cotonniers, bien qu'ayant été rudement éprouvés par l'ouragan, ont eu et ont encore de la peine à ramasser le coton qui ouvre. Dans quelques endroits, une partie tombe et sera perdue. Malgré la tempête, nous remarquons que tous, ou presque tous, ont plus de coton qu'ils ne peuvent faire ramasser, et qu'ainsi il est probable que le rendement sera à leur satisfaction.

La récolte de riz, dont une faible partie est seulement ramassée ou battue, sera plus forte, cette année, qu'on ne le supposait généralement.

Ainsi donc avec une récolte abondante de patates douces, de maïs, de riz, fèves, foin, etc., etc., ainsi qu'une récolte bonne moyenne, de sucre et de coton, notre espoir d'une bonne saison d'affaires sera, croyons-nous, pleinement réalisé, et Dieu sait que nous sommes tous à même d'apprécier les mérites de la prospérité, de laquelle nous sommes privés depuis si longtemps.

La semaine dernière, à Houma, pendant la session de la cour de District, a eu lieu une scène vraiment étrange. Voici le fait:

Le grand jury de cette paroisse, ayant trouvé matière à poursuite contre le juge de paroisse Sherburne, pour le meurtre de J. E. Belden, immédiatement après que cause fut appelée, dans laquelle le juge Beattie était personnellement intéressé. Se récusant pour juger cette cause, il appela le juge Sherburne, qui déjà était sous la garde du shérif, et le pria, ou plutôt le requit de prendre son siége afin de la juger. Ainsi il nous a été donné d'assister à quelque chose d'au moins étrange: qu'un prévenu pour meurtre, attendant son jugement, puisse présider une cour de justice, devant laquelle il devait lui-même être jugé pour un cas ou crime aussi grave. Sa cause a été transférée par un changement de venue devant la cour de la paroisse Assomption qui doit siéger le mois prochain. On nous assure que le cas n'a rien d'illégal en lui-même, bien qu'il nous ent paru fort singulier.

—On a signalé un effet assez curieux du pétrole. On sait que le perçage ou le tournage de certaines pièces coulées de métal très-dur, comme l'acier ou des variétés de bronze, est une opération extrêmement difficile; souvent les meilleurs outils refusent d'entamer le métal, s'émoussent et même se brisent sans produire aucun effet utile. Or, un ingénieur anglais aurait reconnu que les outils d'acier continuellement humectés soit de pétrole, soit d'un mélange de pétrole et d'essence de térébenthine, entament sans difficulté les alliages les plus durs d'aciers ou de bronze. Cette découverte est importante en ce moment surtout que l'on fond une nouvelle artillerie d'acier ou de bronze comprimé, dit bronze Uchatius, du nom de l'officier autrichien qui l'a fait connaître.

INCENDIE DU CIRQUE DE BERLIN.—Le Cirque de Berlin a été entièrement détruit avant-hier par un incendie.

A cette occasion, la populace s'est livrée à des actes de violence inouïs et la rixe qui s'en est suivie n'a pu être réprimée que par la force militaire.

—Emprunté au *Paris Journal*:

M. Marco Saint-Hilaire, se présentant un jour dans une maison, donna sa carte au domestique, qui, ouvrant la porte du salon, annonce:

—Monsieur le *marquis* de Saint-Hilaire!

Sensation dans l'assemblée. Mais M. Marco Saint-Hilaire s'avance aussitôt, et, saluant l'assistance:

—De grâce, dit-il, veuillez ne point vous émouvoir, ce n'est qu'un *quis pro co*.

—Une historiette assez plaisante d'un petit journal bordelais, le *Don Quichotte*.

M. l'inspecteur de l'académie et Mme l'inspectrice sont invités à dîner chez l'instituteur de X....

On s'est mis en frais; le repas est digne des visiteurs: la viande est exquise et les pommes de terre cuites à point.

Le vin, surtout,—un vin qui a vu la comète,—est si délicieux que Mme l'inspectrice s'écrie:—Mon Dieu, qu'il est bon! *C'est un nectar.*

—Pardon, madame, fait respectueusement l'instituteur, quand il s'agit d'un liquide, on doit dire *hectolitre*.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

PATES ALIMENTAIRES.

MACARONI, VERMICELLE, MOSTACIOLI, DA NATALE, LASAGNETTE, DA FRATI, DITALI, REGINETTE, de Gênes, d'excellente qualité.

A vendre par BERCIER & DESMET, No 48 rue Decatur. 16oct—3f

891 colis divers, sauvés du naufrage du steamer *Indiana*, et débarqués du steamer *Clarksville*,

PAR D. E. MORPHY & SON,—A. E. Morphy encanteur. Il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, aujourd'hui SAMEDI, 16 octobre, à onze heures A. M., sur la Levée en face de la rue Douane—Jambons, Epaules, Beurre, Fromages Savon, Chandelles, Liqueurs, Faïence, Verrerie, Quincaillerie, Plats-côtés, et autres. Conditions Comptant. 16 oct—

AVIS. M. le Docteur F. FORMENTO est de retour en ville et a repris l'exercice de sa profession. Domicile: 267, rue des Remparts, 2me district. Heures de consultation: de 8 à 9 heures et de 3 à 4 heures de l'après-midi. 9oct—1m

Décédée à Brashear City, le 30 septembre 1875, à 2 h. 10 m. A. M., pendant une courte visite chez son gendre S. Lanaux, Esq., Mme MARIE ADÈLE DESPANET DeBLANC, veuve de Jules G. Olivier, Esq., à l'âge de cinquante-trois ans, cinq mois et un jour.

Ses restes ont été transportés au tombeau de famille à St. Martinville.

Les journaux de la Nouvelle-Orléans sont priés de reproduire.

Décédée, hier à deux heures et demie de l'après-midi, à l'âge de vingt-deux mois, LOUISE NELLIE, fille de Désirée Flotte et de Lucien Deléry. Les parents, amis et connaissances des familles Deléry, Flotte et Ant. Lanata, sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi à 4 1/2 heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 231 rue de Chartres, entre Ursulines et Hôpital.

Décédée hier matin, à 4 heures, à l'âge de quarante-huit ans, LOUISE HUBERT, épouse du défunt E. Warren Moïse. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de son fils Hyam Moïse, sont respectueusement priés d'assister aux funérailles qui auront lieu ce matin à 10 heures. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 182 de la rue St. Charles.

Les journaux de Charleston, Caroline du Sud, et de Baton Rouge, sont priés de reproduire ce décès.

Décédé, vendredi, 15 octobre, à 4 heures et demie de l'après-midi, à l'âge de 4 ans et demi, JOSEPH EDOUARD BARBARIN, fils de S. Barbarin et de Cécilie Kilty. Les amis des familles Stephen et Arthur Barbarin et H. Gilly sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi à 4 heures. Le convoi partira de la résidence No 231 1/2 de la rue Constance, entre les rues Joséphine et Jackson.

Décédé hier matin à dix heures, JULES (A) PAPIT PONJUAN, âgé de vingt ans, natif de la Nouvelle-Orléans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Ponjuan et Cucullu sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi à 4 heures. Le corps est exposé rue Esplanade No. 131, entre Bourgogne et Remparts.

De la part de sa famille et de sa belle-mère Félicie Cucullu.

Décédée, hier, 15 octobre à huit heures un quart du soir, à l'âge de soixante ans, ANGELA PABLO, veuve de Miguel Sans, native de Menorca, Espagne. Les familles Pablo, Canet Sans et Pascual Sans ainsi que les amis et connaissances de la famille sont invités à assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, samedi, à quatre heures de l'après-midi. Le corps est exposé à la dernière résidence de la défunte, rue des Champs Elysées, No 160, entre Bons-Enfants et Morales.

FALLECIÓ ayer, 15 de octubre, á las ocho y cuatro de la noche, á la edad de 60 años; ANGELA PABLO, viuda de MIGUEL SANS, natural de Menorca, España. Las familias Pablo, Canet Sans y Pascual Sans y igualmente los amigos y conocidos de la familia quedan convidados de asistir á su entierro que tendrá lugar hoy á las cuatro de la tarde. El cuerpo está en su ultima morada calle Campos Eliseos No 150, entre Bons-Enfants y Morales.

Tapis, Toiles cirées, Rideaux,
17 RUE DE CHARTRES, 17.
BROUSSEAU & SON, Importateurs.

Offrent, à bas prix, en gros et en détail.

WILTON et AXMINSTER	75 pièces
VELOURS	100 "
BRUXELLES, BODY	200 "
BRUXELLES TAPISSERIE	500 "
TROIS PLIS	100 "
TAPISSERIE et 2 plis extra Super	100 "
SUPERFINS, FINS, etc	500 "
CHAIN COTON, etc	50 "
VENITIENS pour vestibules et escaliers	75 "
CHANVRE, à de sins et à raies	50 "
TOILES CIRÉES	25 "
NATTES	700 "
COCO, jute et manille	150 "

RIDEAUX, dentelle et dentelle Nottingham. STORES, Couvertures de Tables et de Pianos, BROCATELLE, COTELINES, TERRIES, PELUCHE, ENAMEL CUIR, CRIN et IMITATION, CORNICHES, Ressorts, Patères et Bandes, COUTIL à Matelas, toutes qualités, à 7 1/2 c. et au-dessus. BURLAPS, par balle, pièce et yarde, CRETONNES, Satin Crosse français, COUVERTURES de Tables et couvertures Victoria en rouge de turquie et en gabane, BAGETTES D'ESCALIERS, Glands de lit et de stores, etc., etc.

10 oct—1m. Merc. et Sam. PP

Aux propriétaires du 6me ward.—Tous les membres de l'Union des propriétaires du 6me ward, ainsi que tout propriétaire du dit ward qui désirerait en faire partie, sont invités à se réunir le LUNDI, 18 octobre, à 7 heures et demie P. M. Salle de l'association charitable portugaise, rue du Bayou, entre St-Claude et Tremé.

CHS. LAFITTE, Président. F. LEBESQUE, Secrétaire. 16oct—2t

AVIS.

Salle du Conseil Exécutif Central de l'Union des Propriétaires fonciers.

Nlle-Orléans, 12 octobre 1875.

Je certifie par les présentes que le journal *Orleanian* a été désigné mardi soir, 12 octobre 1875, comme l'organe du Conseil Exécutif Central de l'Union des Propriétaires fonciers et qu'il a été recommandé à l'appui et au patronage des Unions de Propriétaires, organisées dans les différents wards de la ville ainsi qu'aux propriétaires fonciers en général.

(Signé) C. H. TERAULT, D. M. Président du Comité exécutif.

L'*Orleanian* paraîtra sous les auspices du Conseil exécutif central ci-dessus, dimanche matin, 17 octobre. Ce numéro renfermera aussi le premier chapitre du nouveau roman écrit pour l'*Orleanian* par Mme Sarah A. Dorsey. 16 oct—1t

Entrepôt de tapis et de toiles cirées.
ELKIN & CO.,
168...RUE DU CANAL...168.
REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux genres de TAPIS VELOURS ET BRUXELLES, TAPIS TROIS PLIS ET INGRAIN, TOILES CIRÉES, NATTES COCO ET ROTIN, STORES ET CORNICHES, ÉTOFFES A RIDEAUX — TERRYS, REPS, BROCHÉ, A un bon marché extrême, au comptant. 5oct—3m.

ROBT. E. LEE, HAT STORE,
Au coin des rues Canal et Bourbon. —ET— au coin des rues Royale et St-Louis. 5oct—1m 1l2j

AVIS.
JE ne suis pas responsable des dettes quelconques contractées par le capitaine ou l'équipage du lugger "Genl. George Washington", sans mon autorisation écrite. 5oct—3f BARTHELEMY ANTHONEY.

Pour paraître prochainement
L'ALMANACH DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DES ETATS-UNIS. (quatrième année)
CE beau volume in 8° contiendra: noms, professions et adresses des Français résidant aux Etats-Unis; abrégé de la législation américaine, tarif de la Douane des Etats-Unis, tarif des douanes françaises; détails relatifs à la Poste, à la marine, à l'armée, à l'industrie, au commerce et enfin tous les renseignements utiles aux résidents étrangers ou naturalisés.
Le Messager Franco-Américain qui édite cet ouvrage en a confié l'agence au soussigné. UR ALLARD. 14 oct—4t. No 100 rue St-Claude.

Dame de vente.
UNE dame, parlant anglais et français, ayant été à la tête d'un établissement de mode de premier ordre pendant six ans à la Nouvelle-Orléans et ayant une grande expérience, désire trouver à se placer comme dame de vente. S'adresser à Mr J. Doussan, rue du Canal No 142. 14 oct—6f

On demande
HUIT ouvriers cigariers pour la campagne. S'adresser à B. L. Millaudon, No 96 rue Peters, angle Lafayette, au premier. 14oct—8f

Oignons Espagnols.
364 Paniers d'OIGNONS enfilés, Ex-Steamship Mississippi, de Coruña, en magasin et à vendre par GORDON & GOMILA, No 100, rue des Magasins. 14oct—4f

Bons à Prime.
Département des Finances, Nouvelle-Orléans, 11 Octobre 1875.
Les bons destinés à être convertis en bons à prime doivent être présentés dans le courant de cette semaine, de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi et de 5 à 8 heures du soir. ED. PILSBURY, Administrateur. 12 oct—au 16, inc.

Changement de Domicile.
J'AI l'honneur d'annoncer aux personnes que cela peut intéresser, que je viens de transférer ma CONSULTATION rue Ste. Anne, près Johnson. Je rappellerai, en même temps, que je m'occupe plus spécialement du traitement des MALADIES CHRONIQUES de toute nature, dans lequel j'ai obtenu, depuis longtemps, de nombreux succès....dont je puis fournir les preuves. Consultations tous les jours. 10 oct—1m DR. C. TESTUT.

Demande d'emploi.
UN homme de trente-huit ans, natif de la Nouvelle-Orléans, parlant l'anglais et le français offre ses services comme commis, comme garçon de magasin ou homme de peine. Il se chargerait au besoin de cultiver un jardin et de soigner des chevaux. Bonnes références. S'adresser à Gaston C., bureau de l'ABEILLE. 10 sept

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.
QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET Toutes sortes de Produits de l'Ouest.
Aux Magasins Bleus, Coin Vieille-Levée et Bienville, Nlle-Orléans. 27 juil 75—1an

BUREAUX DE LA COMPAGNIE DU GAZ DE LA NLLE-ORLEANS.
Au coin des rues Commune et Baronne.
Nouvelle-Orléans, 12 octobre 1875.
AVERTISSEMENT AUX CONSOMMATEURS DE GAZ.
Beaucoup de consommateurs de gaz sont en ce moment victimes de marchands de drogues patentées et de prétendus régulateurs. Ces colporteurs disent faussement qu'ils agissent sous la direction et avec l'approbation de la compagnie du gaz.
La plupart de ces inventions sont moins qu'inutiles dans toutes les bâtisses qui ne sont pas très élevées; elles produisent invariablement une cessation et conséquemment, une interruption du flux du gaz vers les becs.
La compagnie ne se tient pas responsable de la lumière imparfaite passant par un mètre quelconque auquel un de ces prétendus régulateurs aura été attaché.
THEOSD. FORSTALL, Surintendant-général. 13 oct—1m.

LE Dr. B. A. POPE
ANNONCE à ses clients qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et a transféré son cabinet au No 140 de la rue du Canal, entre les rues Carondelet et Baronne. 14 oct—7t PP.

CHEMIN DE FER
Rue Canal, City Park et le Lac.
Les Trains partiront des rues CANAL et BASSIN, les jours de la semaine, comme suit: 9, 10, 11, 12 A. M., Après-midi—1, 2, 3, 4, 5 et 6 heure.
DU LAC—Comme suit: 10, 11, 12 A. M., Après-midi, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 heures.
LES DIMANCHES.
DES RUES DU CANAL ET BASSIN—A. M., 7, 7:40, 8:20, 9, 9:40, 10:20, 11, 11:40, 12:20, P. M.—1, 1:40, 2:20, 3, 3:40, 4:20, 5, 5:40 et 6.
DU LAC—Mêmes heures que ci dessus jusqu'à 10 P. M.
W. YOUNGBLOOD, Faisant fonctions de Surintendant. 2oct—

AVIS SPECIAL.

Il y aura un meeting du CLUB CONSERVATEUR de couleur, le 27 octobre prochain, à la Salle de l'Exposition, rue Carondelet, à sept heures et demie du soir. On compte sur l'exactitude de tous les membres.—Le Club sollicite les souscriptions de tous les citoyens qui désirent le succès des organisations de couleur conservatrices.

Par ordre du Président, R. E. METZ. P. L. HARRIS, Secrétaire. 10 oct—au 27.

LOUISIANA SAVINGS BANK —AND— Safe Deposit Company.
Au No 51 de la rue du Camp.
CAPITAL...$500,000
E. C. PALMER, président. JAS. JACKSON, vice-président.
—DIRECTEURS— ED. CONERY, J. H. KELLER, DAVID WALLACE, FRED. WING, W. S. THOMAS, JAS. JACKSON, B. C. PALMER.
Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de six à sept heures. 12 oct—1an. JOHN WALTON, caissier.

FACTORS AND TRADERS' INSURANCE COMPANY,
37...rue Carondelet...37
Actif, 30 avril 1875: $1,486,213 88
Cette Compagnie émet des polices contre les risques de Feu, de Rivières et de Mer aux taux les plus bas du tarif.
ED. A. PALFREY, Président. MOSES GREENWOOD, Vice-Président. THOS. F. WALKER, Secrétaire.
DIRECTEURS.
Moses Greenwood, R. M. Walmsley, W. A. Johnson, A. Brittin, John I. Noble, A. B. May, John Chaffe, S. H. Snowden, Richard Milliken, T. Lytt Lyon, Samuel E. Moore, Wm. C. Raymond, I. L. Warren, Jas. S. Prestidge, E. T. Buckner, Samuel H. Boyd, Samuel Friedlander, Joseph McElroy, A. A. Yates, E. B. Wheelock, John I. Adams, Cyrus Bussey, Isaac Scherck, Wm. J. Behan, B. F. Eshleman. 5 sept—3m

GERMANIA INSURANCE COMPANY
BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE, NLLE-ORLEANS, INCORPORÉE EN 1866,
ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES,
H. ZUBERBIER, Président. PH. W. DIELMAN, Vice-Président. EMIL MAIER, Secrétaire. H. KNOTZSCH, Inspecteur.
DIRECTEURS: J. Armbruster, J. Kohn, R. F. Theurer, G. H. Braughn, Geo. Binder, P. Thormachlen, H. Curtius, G. L. L. Mayer, J. Voelkel, C. Del Bondio, H. Oertling, Frank Vattar, P. W. Dielmann, H. Redwitz, J. J. Weckerling, A. Gaiser, L. Reder, J. A. Webert, L. Grunewald, Thomas Schorr, H. Zuberbier, J. Hassinger, H. Schultz, F. M. Ziegler. 8 juin—1an

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.
Au No. 3 de la rue Carondelet, A côté de la banque Nationale de l'Union.
Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.
A. CHIAPELLA, président. J. M. CRAWFORD, secrétaire.
—DIRECTEURS— Victor Meignan, W. B. Schmidt, L. F. Génerès, A. Bonnecaze, B. Saloy, H. Labasse, J. Bayle, H. Gally, A. Chiapella. 8 fév—1an

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.
DIRECTEURS: Dr. W. Newton Mercer. L. F. Génerès, David Urquhart, George Jonas, John G. Gaines, Thomas A. Adams, Carl Kohn, Thos. Allen Clarke, Christian Schneider, Chas. J. Leeds, Samuel Jamison.
Intérêts sur les dépôts. L. F. GENERES, Président. CHAS. KILSHAW, Trésorier. 20mars75—1an

Banque d'Epargne des Citoyens, GRUNEWALD HALL.
No. 22 rue Baronne.
J. L. GUBERNATOR, Président. M. RENNER, caissier.
LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité: cela encourage les enfants à les augmenter toutes les semaines ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économie qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-delà; elle donne intérêt de 6 pour cent qu'elle paie semi-annuellement ou ajoute au capital.
Tous les dépôts sont payables à demande.

Chaussures.
L'actif et entreprenant fabricant de bottes et de souliers,
ERNEST CABAUD,
Au No 68 de la rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.,
ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver de Paris et surpasse tout ce qui s'est vu jusqu'à ce jour sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail; elle le met à même de remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.
Guêtres à dessus en peau de chevreau, maroquin ou peau de veau...$5.50
Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau...$4.50
Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.
M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord et vendu ici pour les véritables chaussures à vis fabriquées. C'est tout simplement un soulier ordinaire à chevilles en cuivre et qui est inférieur, en tout, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public. 12mai—1an E. CABAUD.

PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD De Chaussures à Vis.
153...Rue Royale...153 Entre St-Pierre et Toulouse. Et 20 rue St-Charles.
PIERRE PAVIA,
INVENTEUR BREVETÉ ET FABRICANT de Chaussures à Vis en tous genres. Garanties indécousables.
Elles ont obtenu la médaille d'or à la Foire de la Louisiane en 1872 et en argent en 1873. 30 avril—1an

VOYEZ LE PLAN
Occasion rare!
300 caisses d'habillements tout faits pour hommes, jeunes gens et garçons.
Le plus grand assortiment qu'il y ait jamais eu en ville vient d'être reçu
—AUX—
Cent Mille Paletots,
197 et 199 Vieille-Levée, en face du Marché Français.
Le premier, le deuxième et le troisième étage sont bondés de paletots, par-dessus, pantalons, chapeaux, chemises, linge de corps, etc. Le tout est offert à très bon marché vu le fort stock que le soussigné a en mains et qu'il est obligé de vendre au rabais.
AUSSI—Un fort lot de par-dessus en caoutchouc qui ont été fabriqués pour les pompiers de St-Louis et qui sont restés aux manufactures seront vendus au quart du prix de leur valeur.
1000 douz. poignets de chemises à 20, 25, 30 et 35 cents la paire, première qualité. Les petits articles tels que cravates, mouchoirs, il y en a tant, qu'on les a gratis.
MICHEL LION. 10 oct—1m

C. A. GUERINGER. C. A. CARRIERE.
GUERINGER & CO.
13...Rue St-Charles...13.
FOURNITURES POUR HOMMES, CHEMISES, BONNETERIE, CRAVATES, PARAPLUIES, ARTICLES DE FANTAISIE, &C., &C. 29 sept—1m

Dépôt du Bitter des Arabes,
73...Rue DECATUR...73
Les BITTERS ARABES sont supérieurs tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac le facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.
VERGNOLE, Propriétaire. 1sept—1an

Liquidation! Liquidation!
E. F. MIOTON,
No 47 rue Royale.
Faïences! Porcelaines! Verreries!
PLAQUÉS et ARTICLES DE MÉNAGE.
Désirant me retirer des affaires, j'offre à partir de ce jour à des prix bien au-dessous du cout mon STOCK entier de marchandise consistant en Faïences, Porcelaines, Verreries, articles de ménage, articles pour familles, hôtels, restaurants, bateaux, etc.
J'invite spécialement les marchands de la campagne à venir examiner mon STOCK avant d'acheter ailleurs, convaincu qu'ils trouveront chez moi à s'approvisionner soit en gros, soit en détail à bien meilleur compte.
Je disposerai à l'amiable du contenu de mon vaste magasin pour un comptant à vil prix jusqu'au 30 mars prochain et à partir de ce jour je liquiderai le reste à l'encan par le ministère de Mr. Jno G. Monroe, encanteur. 5sept—3m. E. F. MIOTON.

INSTITUTIONS.

St. Aloysius Academy
Dirigé par les frères du Sacré-Cœur Coin Chartres et Quartier.
CETTE institution, si favorablement connue de tout le monde pour les soins particuliers portés à l'éducation morale et chrétienne de ses élèves, va rouvrir ses portes le premier lundi d'Octobre. Les études comprennent les cours préparatoires et commerciaux.
Le Français, l'Allemand et la musique vocale sont compris dans les prix de l'enseignement. 19 sept—1m

JEFFERSON ACADEMY,
Au No 43 de la rue Bourbon, entre les rues Bienville et Douane.
—Dirigé par— G. J. LORD.
LA session de 1875-76 de cette institution commencera le LUNDI, 27 septembre, époque de la rentrée des classes.
Pour les prospectus, &c., s'adresser à l'Académy. 4sept—2m

INSTITUT ST-LOUIS, POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme Matthey.
No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
La réouverture des classes aura lieu MERCREDI, 1er septembre 1875. La directrice compte sur l'exactitude des élèves.
Le 1er octobre, il sera ouvert à l'Institut un cours théorique et pratique de langue espagnole, auquel pourront assister, au prix payé par les élèves, les jeunes dames et les demoiselles qui le désireront. 27août—3mois

Collége Commercial de Dolbear
203...Rue du Canal...203
AU TROISIEME ETAGE, est ouvert, toute l'année, de 9 heures du matin à 3 heures du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. L'institution reçoit, le jour et le soir des élèves de 8 à 60 ans. Classe de 4 à 5 heures, pour les dames.
LEVI DOLBEAR, président.
N. B.—Privilége d'élève à vendre. 1fév—1an MTT

FRANÇOIS KROLL, Professeur de Musique,
123 - - - rue Bourgogne - - - 123
Leçons de Violon, Piano, Solfége et Harmonie.
PRIX: Leçons particulières...par mois $9; Demi Leçons... 6; Leçons collectives... 2.
Aussi: Transcription pour musique de chant et d'instruments en général. 24août—2mois

ANT. CARRIERE. E. L. CARRIERE. O. CARRIERE. CHAS. J. CARRIERE.
A. Carrière & Sons,
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Hâvre et Bordeaux. 27sept—1an
Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1875.
A partir de ce jour, nous nous adjoignons comme associé, monsieur CHARLES J. CARRIERE. La nouvelle maison sera connue sous la raison sociale de A. CARRIÈRE & SONS, A. CARRIÈRE & CO., Enc. Royale & Douane.
Les soussignés préviennent leurs amis et le public en général qu'ils ont transféré leur maison de commerce du No 43 rue Vieille-Levée, au No 25 encoignure Royale & Douane. 3oct—1mois A. CARRIÈRE & SONS.

Demande d'emploi par un Sucrier.
UN bon SUCRIER offre ses services pour faire la roulaison des cannes sur une habitation. Il pourra donner de bons renseignements. S'adresser par lettre à L. G., bureau de l'Abeille. 26 sept—

Mme Vve FERARI, ACCOUCHEUSE.
Reçue par la Faculté de Paris.
INFORME les Dames qu'elle continue à donner ses soins à la pratique des accouchements et traitements des maladies.—Consultations tous les jours, à midi, en son domicile, rue d'Orléans 103. On prend des pensionnaires à prix modérés. 5 août—6m D Mar J

Charbon! Charbon!! Charbon!!
H. & C. TYLER, au No. 9 de la rue Carondelet, livrent du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel aux familles, aux fabriques, aux bateaux, etc. Aux plus bas prix du marché. 1er sept—3m

Hy. J. MONTAGNET, (Successeur d'ALP. LAINE, agent)
MARCHAND DE CHARBONS Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.
Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Son dépôt est sur la Levée, au ferry du 3e district; son bureau, No 167 de la rue Commune près Carondelet, Nlle-Orléans. Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre endroit. Il vend le charbon au prix courant du marché et le livre, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville. 1er sept—3m

H. CLOSTERMANN & BAYLE
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.
LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en Europe et aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison. 11 août—1an.

Vor. MAIGNAN
NEGOCIANT - COMMISSIONNAIRE,
SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT.
Des VINS FINS de A. de LUZE & fils, et LARRONDE frères. Des COGNACS VINEYARD PROPRIETORS, GAUTIER Frères, SUTTON, et GOLDENBURG. Importateur des EAUX-DE-VIE CASTILLON & Cie., des SHERRY et BURGUNDY PORT de PAUL EMILE THOMAS, B. REIG, MARIGO & Cie; des SARDINES GILLET; du GENIÈVRE La CLOCHE; de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, FRUITS, CONSERVES, etc., etc., etc.
23 et 25 - - - - Rue Bienville - - - - 23 et 25 NOUVELLE-ORLEANS. 27 déc—1an

CIGARES, CIGARES
Faits par Millions
No 71, RUE DE CHARTRES.
J'annonce respectueusement au public et au commerce en général que je viens d'ajouter à ma fabrication de CIGARES bon marché du pays, la fabrication d'un excellent CIGARE MÊLÉ de la Havane, d'un arôme et d'un goût exquis, que je vendrai exclusivement sous une nouvelle marque, LA HERMOSA, et dans des boîtes d'une forme spéciale, contenant chacune 50 cigares. Boîtes au détail à TROIS DOLLARS. Réductions libérales aux acheteurs en gros.
F. HAEHNEL. 28 mars—6m

J. P. SARRAZIN,
Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.
Tabac à fumer, tabac à chiquer, tabac à priser, cigares et pipes de toute espèce.
Perrique en à fumer et à chiquer, en carottes de 1, 2 et 3 1-2 livres; articles fantaisie de tous genres pour fumeurs.
Reçu par les derniers arrivages, un bel assortiment de pipes, porte-cigares et porte-cigarettes écume du dernier genre,
Aux Nos 91 & 93 de la rue de Chartres, coin Conti, No 65 de la rue Poydras, coin Tchoupitoulas
Propriétaire de la fabrique de cigares de Jos. Queyron, No 69 de la rue Conti.
29 nov—1an NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

MANUFACTURE DE CIGARES.
A. SUAREZ FERNANDEZ,
informe le public que sa manufacture est située au No 113 de la RUE ROYALE, EN FACE DE LA MAISON D'ETAT,
Où il continuera à fabriquer les meilleurs CIGARES de tabac de la Havane pur ou du pays. Attaché à sa manufacture, il a un DÉPARTEMENT DE DÉTAIL où il vend ses cigares en quantités à la convenance des acheteurs et à des prix de gros. Ceux qui désirent de bons cigares à bon marché devront visiter son magasin. 21mars—6m D M J

H. J. RIVET,
PHARMACIEN DROGUISTE,
SUCCESSEUR DE E. MONTEUSE & CO,
a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, MÉDICAMENTS PATENTÉS, Français, Anglais et Américains, EAUX MINÉRALES, naturelles et factices.
Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec du SODA WATER glacé, EAUX DE VICHY et de BETHESDA glacées.
Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.
Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.
Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. A. PEYCHAUD,
58 RUE DE CHARTRES, COIN BIENVILLE, NOUVELLE-ORLEANS, LNE. 16mai—1an

Attention!! Attention!
MR. CHS. TROUILLY, appelle l'attention des personnes qui veulent bien l'honorer de leur confiance, sur la grande réduction de ses prix au No 36 rue St-Charles.
BARBES, 15 Cts. SHAMPOON, 25 Cts. COUPES DE CHEVEUX, 35 Cts.
Il a constamment en magasin un bel assortiment de linge pour messieurs et d'articles de fantaisie au plus bas prix. 19 sept—1m D Mar J

Gérome M. Borges
LE ROI DES VENDEURS D'HUITRES,
AFIN de mieux satisfaire ses amis et le public en général, a transporté son salon d'huîtres au Gem à son nouveau Oyster Bay. THE ACME, Nos 9 et 11 rue Royale, près Canal. 1sept—1m

ORDONNANCE GRATUITE pour la guérison de la débilité nerveuse, de la faiblesse, de l'opimanie, de l'ivrognerie, des catharrhes, de l'asthme et de la consomption.
S'adresser au PROFESSEUR WIGGIN, de Charlestown, Mass. Tout pharmacien peut exécuter l'ordonnance. 7juil—1an

Restaurants, Hôtels, &c.

HOTEL DE LA MARINE.
RESTAURANT FRANÇAIS.
149 Bleecker Street, NEW YORK.
Table d'hôte à midi et de 5½ à 7½ heures. CAFÉ ET BILLARDS.
A. DELAPORTE, Propriétaire. Succ. de J. LARRU.
☞Les journaux français des Etats-Unis, du Canada et de la France etc., etc., sont reçus régulièrement. Interprète et renseignements obtenus gratis. 6oct—1an.

Réouverture du RESTAURANT LOPEZ,
Coin Canal et Bourbon.
LA réouverture de cet établissement aura lieu le SAMEDI 18 septembre 1875. On y servira comme par le passé des lunchs depuis 10 heures du matin jusqu'à la fermeture des théâtres. 14sept—1m

Restaurant des Quatre-Saisons.
MR. JOHN BOSIO, propriétaire du Restaurant des Quatre-Saisons, prévient ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général qu'il a transféré son restaurant du No 155 de la rue de Chartres au No 111 de la même rue, entre St-Louis et Conti. Il profite de cette occasion pour remercier le public et sollicite en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre qu'il a des salons particuliers au premier, et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront tout le confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit. 10janv—1an

Commercial Restaurant,
107...Rue de la Douane...107
MM. GERMAIN & AUGUSTE, PROPRIÉTAIRES.
ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 5oct—1an

Avez-vous besoin d'argent?
ADRESSEZ-VOUS à l'encoignure Dauphine et St-Louis. On y achète toutes sortes d'objets de seconde main, tels que meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols, etc.
Abonnement au cabinet de lecture, $1. par mois. On se rend à domicile. Ecrire franco. J. BEGON. 18 fév—1an

Bureau de Prêt du Peuple.
Coin Royale et Conti. Entrée privée, 82 rue Conti.
PRETS libéraux faits sur dépôts de Diamants de Montres, de Bijoux et de toute espèce d'articles. 27juin—4m

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer.
La maison nouvellement réparée située rue Kerlerec, entre Claiborne et Derbigny, venant immédiatement après celle du coin Derbigny. S'adresser au No 73 de la rue de Chartres, coin de l'Esplanade No 94. 9 sept—

A vendre.
VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts: Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré. Planches pour plafond (ceiling) à $13 00 les mille pieds, livré. R. W. Boards à $13 00 les mille pieds, livré. Conditions—Comptant. NICHOLAS CONNELL. 11juin—1an DMarJ

A Louer.
LE BEAU MAGASIN à façade, avantageusement situé, portant le No. 60 de la rue des Magasins, entre les rues Natchez et Poydras et ayant une bonne cour. A livrer immédiatement. Pour plus de détails, s'adresser à E. CONERY, angle des rues Canal et Delta. 7oct—

A Louer.
Le magasin No 71 de la rue Vieille-Levée, livrable 1er octobre 1875. S'adresser à OSCAR CHOPIN, No 65 de la rue Carondelet. 18sept—1m

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 15 OCT. — CLASSE No 246

74	41	12	1	52	64	73	30	7	39	62	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Ce 15 Oct. 1875
H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

☞Méfiez-vous des fausses loteries.

AVIS.

Le tarif suivant des prix est adopté par les soussignés; il doit prendre effet à dater du 1er octobre 1875 et continuer jusqu'au 31 août 1876.

COMPRESSION.

Pour les ports étrangers directement ou par voie de la côte, soit par steamer, navire à voiles ou chemin de fer, par balle...75 Cts.
Pour les ports de la côte, par steamer, navire à voiles ou chemin de fer, par balle...60

PRIX POUR LES EXPÉDITEURS.

Transport par dray au navire et travail par balle...25
Travail pour embarquer les cotons, envoyés par les expéditeurs, par balle...10
Pour couvrir les trous d'échantillons, les couvertures devant être fournies par les presses...15
Pour couvrir les trous d'échantillons, les couvertures étant fournies par les expéditeurs...5
Pour chaque bande extra...12½
Sur le coton dont la marque du navire n'a pas été désignée le jour où il a été pesé, pour l'entrepôt et le travail par balle, avec privilége d'y demeurer trois jours...10
Après l'expiration des trois jours, pour l'entrepôt pendant le premier mois en y comprenant les trois jours...30

COTON MARQUÉ DE PETITS NUMÉROS.

Sur le coton marqué de petits numéros les prix pour le travail et l'entrepôt à n'importe quelle époque du 1er octobre 1875 au 31 août 1876, par balle...30
Charroi extra sur le coton renvoyé du navire, du steamer ou du chemin de fer, par voyage 12 1/2 cts à valoir être payé par l'expéditeur, par balle...25
Travail à cet effet...25
Pour l'expédition du coton...25
Sur tout coton avec marque du navire ou en petite quantité transporté d'une presse à une autre à l'effet d'être mis à l'entrepôt ou compressé, ou embarqué sans avoir été compressé, par balle 25 cts. qui devront être payés par l'acheteur en délivrant le coton.
Le coton pris avec la marque originale du planteur, s'il est retiré le jour où il a été reçu à la presse et pesé, sera délivré sans aucun frais.

Nouvelle-Orléans, 25 septembre 1875.
Levee Steam Cotton Press, J. C. Denis, Président.
Commercial Press, Smith & Goldsmith.
Penn. Kentucky and Anchor Yard, Herndon & Krumbhaar.
Canal Street Press, J. C. Van Wickle.
Orleans, Shippers', Pelican and Crescent City Presses, Sam Boyd & Co.
Virginia Press, Lewis & Lynd.
Alabama and Factors' Presses, S. Hayward.
Louisiana Press, E. K. Bryant.
Atlantic Press, M. J. Zunts & Co.
Jackson Press, O'Brien & Co.
Fire Proof Press, J. P. Moore.
Planters' Press, Abbatt, Randolph & Johnston.
Union Press, A. P. Mason.
Natchez Press, I. L. Levy, Jr.
Empire Press, Warren Ewen.
Terrell Press, R. Terrell.
Cooper Press, S. C. Coulon. 30sept

Dr. ALFRED MERCIER,
CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 220 rue Gravier, entre Baronne et Dryades. Résidence: 181 rue du Camp, encoignure Julia. 28 avril

Notice to Tax Payers.

THE undersigned respectfully announces to the Tax-Payers and the public in general, that he has removed his office from No 54 Exchange Alley between Bienville and Customhouse streets to No 56 same Alley. He again tenders his heartfelt thanks for the liberal patronage which has been bestowed upon him for the last twelve years, and hopes the continuance of the same.

JOHN T. DUFOUR, No 56 Exchange-Alley.

Avis aux Contribuables.

LE soussigné a transporté son bureau du No 54 Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane au No 56 même Passage. Il profite de cette occasion pour remercier sa clientèle et le public en général du bienveillant patronage qui lui a été accordé depuis dix ou douze ans. Le soussigné fera donc tous ses efforts pour continuer à donner pleine satisfaction au public en général.

JOHN T. DUFOUR. 1er oct.—1m. No 56 Passage de la Bourse.

MEUBLES! MEUBLES!
Vente pour liquidation.
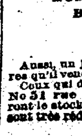
CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51 rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DETAIL, à des prix très modérés.
Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en
BOIS de ROSE.
BOIS d'ACAJOU.
BOIS de NOYER.
BOIS de CHENE et en
BOIS D'IMITATIONS.
Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.
Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 11 août—6m